

PROPOSITION DE PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DE PROXIMITE DU CAESUG - CNRS - délégation Alpes (2020-2021)

Ce document est réalisé le 14 septembre 2020 et pourra évoluer au regard de la situation sanitaire dans l'enceinte de la délégation Alpes ou dans la zone géographique de référence.

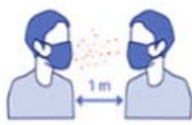
Nom des activités : gymnastique / shiatsu do-in / yoga / sophrologie

Lieu des activités : salle de gym, rez-de-chaussée du bâtiment C6

D'une manière générale, respectez les gestes barrières classiques :



Port du masque obligatoire



Maintenez une distance d'au moins un mètre entre les personnes



Lavez-vous régulièrement les mains. En l'absence de point d'eau, utilisez une solution hydroalcoolique



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le dans une poubelle fermée



Toussez ou éternuez dans votre coude



Saluez-vous sans vous serrer la main, évitez les embrassades



Évitez de vous toucher le visage

Entrée et sortie de l'activité :

- Entrer dans le lieu de l'activité à l'heure du cours
- La fin du cours aura lieu 10 minutes avant l'heure normale, afin de limiter les croisements de participants et l'aération de la salle (15 minutes minimum).
- Ne pas stationner devant la salle (couloirs et hall) dans l'attente de l'ouverture.
- Porter obligatoirement un masque dans l'enceinte du campus polygone, y compris pendant l'activité
- Se laver ou se désinfecter les mains avant l'activité

Vestiaires :

- Accès interdit

Sanitaires :

- L'accès aux sanitaires est autorisé.



Comité d'Action et d'Entraide Sociales du CNRS et des Universités de Grenoble

Aménagement des locaux :

- Affichage du rappel des gestes barrières
- La salle de gym accueillera 10 personnes au maximum (4 mètres carrés minimum par pratiquant en statique), soit 9 participants + 1 intervenant
- Les fenêtres seront ouvertes dans la mesure du possible pour permettre le renouvellement de l'air
- Obligation d'aération à la fin de chaque cours : ouverture des fenêtres et de la porte 10 minutes avant le début du cours suivant par l'intervenant. Fermeture porte et fenêtres par l'intervenant au moment de son départ si pas de cours à la suite.
- Solutions de désinfection : mise à disposition de gel hydroalcoolique par le CAESUG

Responsabilité des participants :

- Interdiction de pratique pour toute personne symptomatique (notamment fièvre de 37,8 ou plus), ou si foyer touché par le COVID depuis moins de 24 jours
- Masque obligatoire y compris pendant la pratique
- Désinfection des mains
- Pratique en chaussures ou en chaussettes (pas de pieds nus)
- L'évolution torse nu est proscrite
- Tenue vestimentaire propre, cheveux attachés
- Respect des gestes barrières en général : tousser ou éternuer dans son coude, ou dans un mouchoir, saluer sans se serrer la main...
- S'être changer avant le cours dans la mesure du possible afin d'éviter les phases d'habillage / rhabillage
- Prévoir une bouteille individuelle identifiée pour s'hydrater, un tapis de sol ainsi qu'une grande serviette pour les pratiques au sol (pas de prêt de matériel), un sac de sport pour rassembler toutes les affaires personnelles (distancer également les sacs personnels pendant la pratique)
- Distanciation physique en tout temps
- Ne pas créer de regroupement : entrer et sortir de l'activité rapidement, favoriser les discussions hors du bâtiment

Responsabilité du prof ou du bénévole de l'activité :

- Tenir la liste des participants (susceptible d'être demandée par les autorités administratives habilitées)
- Ne pas accepter plus de participants que la limite autorisée